



HandBall Pays de Saint Marcellin

Saison 2021/2022

Dossier d'inscription

Sommaire

Page 2 : Préambule

Page 3 : Inscriptions - Création/ Renouvellement

Page 5 : Tarifs licences 2021-2022

Page 6 : Fiche de renseignement

Page 7 : Attestation Règlement Intérieur

Page 8 : Charte du joueur

Page 9 : Charte du spectateur



Préambule

Depuis 1983, notre association sportive vise à promouvoir le handball et l'organiser sur notre secteur dans le respect des valeurs de citoyenneté, convivialité et intégration. Le fondement porte sur l'apprentissage, la maîtrise, la diffusion à tous ses membres des techniques et connaissances dans la pratique du handball ; ainsi que l'adhésion à la charte du joueur et du spectateur (cadre de fonctionnement et d'usage).

Le HandBall Pays de Saint Marcellin c'est :

- plus de **200 licenciés**
- **10 collectifs** (masculins et féminins) engagés en compétition
- **1 section MiniHand**
- **1 section Hand'Ensemble** (hand adapté et hand fauteuil) destinée aux personnes en situation de handicap
- **1 école d'arbitrage**

L'ensemble de ses dirigeants sont bénévoles.

En vous engageant au HandBall Pays de Saint Marcellin vous participez à une aventure humaine sportive et collective.

En adhérant au club vous adhérez également à la Fédération Française de HandBall et à ses valeurs. Grâce à cela vous participez aux compétitions organisées par la ligue Auvergne Rhône Alpes et le comité de l'Isère. Vous bénéficiez également des avantages offerts aux licenciés.



www.ff-handball.org



www.aura-handball.fr



www.handballisere.fr

Notez qu'en 2017 les ligues Dauphiné-Savoie, Lyonnais et Auvergne se sont regroupées pour devenir la ligue AURA !

Infos et actualités sur www.stmarcellinhandball.fr



HandBall Pays de Saint Marcellin - Association loi 1901
n° d'affiliation FFHB : 5138039
Siège : 1 avenue de la Saulaie - 38160 Saint Marcellin
www.stmarcellinhandball.fr

saintmarcellin

Page 2 sur 9

Inscriptions

Ouverture des inscriptions à **partir du 25/06/2021.**

Comment s'inscrire ?

Procédure de création d'une licence :

Faire une demande d'inscription à hbpsm38@stmarcellinhandball.fr

Préciser : Nom, Prénom, Sexe et Date de naissance.

1^{ère} étape :

Après avoir scanné (ou pris en photo) les pièces demandées, rapporter le dossier complet aux permanences :

- fiche de renseignement
- photocopie de la pièce d'identité recto -verso
- charte du club mineurs/majeurs
- attestation Règlement Intérieur
- certificat médical (Modèle joint à utiliser) de moins de 3 ans – obligatoire p/les adultes
ou attestation de santé p/les mineurs
- autorisation parentale FFHB pour les mineurs
- Règlement de la licence et de la tombola

2^{ème} étape :

Vous recevrez un lien par mail (GESTHAND) pour finaliser la licence (lien valable 15j.).

Attention vérifier vos Spams !

Cliquer sur le lien :

- Dans l'onglet « Individu »
→Vérifier la bonne saisie des informations personnelles et corriger si nécessaire.
- Dans l'onglet « licence »
→Cocher la bonne case (joueur + âge ou dirigeant)
→Renseigner la taille et la latéralité



HandBall Pays de Saint Marcellin - Association loi 1901
n° d'affiliation FFHB : 5138039
Siège : 1 avenue de la Saulaie - 38160 Saint Marcellin
www.stmarcellinhandball.fr

saintmarcellin

Page 3 sur 9

- Dans l'onglet « Justificatifs »

Tous les licenciés sont concernés. Vous devez télécharger les documents suivants :

- Photo d'identité
- Copie recto/verso de la pièce d'identité
- Certificat médical avec mention « nom contra indication de la pratique du handball en compétition » de – de 3 ans
- Autorisation parentale FFHB pour les mineurs

Puis cliquer sur Valider.

En cas de besoin, vous pouvez contacter : hbpsm38@stmarcellinhandball.fr

Date limite de dossier d'inscription : **30/09/2021**

Procédure de renouvellement d'une licence :

Identique à la précédente, à la différence près que le lien vous sera envoyé avant la permanence.

Date limite de renouvellement : **31/08/2021**

Aucune licence ne pourra être délivrée en cas de pièces manquantes ou en l'absence de règlement de la Licence ou de la Tombola.



TARIFS

Cotisations 2021/2022- Renouvellement

Année de naissance	Montant licence	Pack	Tombola
toutes	0	Non obligatoire	20€

Cotisations 2021/2022- Création

Année de naissance	Montant licence	Pack	Tombola
séniors	180€	40€	20€
Jeunes 2013 à 2004	165€	40€	20€
Mini hand 2013- 2014 -2015	145€	40€	20€
Hand ensemble	95€	40€	20€
dirigeant			20€
Hand loisir	60€	40€	20€

Facture d'acquittement (Merci de noter votre mail) :

oui non

- ♦ Faire un chèque séparé de 20€ pour la tombola qui sera encaissé à la distribution des tickets.
- ♦ Tombola remis en janvier à vendre . Le licencié conserve les 20€ et rend les souches de tickets vendus.
- ♦ Pour une même famille réduction de 5€ à partir de la deuxième licence.

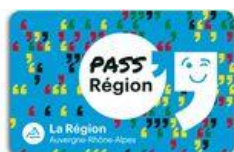
Packs club Obligatoire pour les nouveaux licenciés (short-tee-shirt- pull- chaussette)
Optionnel en renouvellement

Modalités de Paiement

Paiement par chèque à l'ordre du *HandBall Pays de Saint Marcellin*

Le club accepte également :

- PASS' Région (carte M'RA), 30€.
- Pack' loisir- Pass Matos (chéquier jeune) Isère, 15€-10€
- Chèques vacances et coupons sport ANCV
- Aide à la pratique sportive de la ville de Saint Marcellin



Possibilité de payer en plusieurs fois

Remise de 5€ par licence à partir du 2^{ème} licencié d'une même famille

Plafonnement à 2 carnets de tombola par famille

Pour toute question, contactez le bureau ou par email hbpsm38@stmarcellinhandball.fr



HandBall Pays de Saint Marcellin - Association loi 1901
n° d'affiliation FFHB : 5138039
Siège : 1 avenue de la Saulaie - 38160 Saint Marcellin
www.stmarcellinhandball.fr

saintmarcellin



FICHE DE RENSEIGNEMENTS CLUB

NOM* (du licencié)..... PRENOM*.....

Date de naissance*(JJ/MM/AAAA) :

Département de naissance* (ex: 38 p/Isère).....

▪ Adresse complète du licencié*.....

code postal*.....

Ville*.....

..

▪ Téléphone domicile*..... Portable*.....

▪ Email*(important):.....

votre mail doit être lisible et consulté souvent, nous l'utiliserons pour vous envoyer conclusion
de match/ annulation d' entraînement ou autres informations

Tous les champs précédés d'un *sont obligatoire pour la création ou le renouvellement de la licence

Si le licencié est mineur:

NOM DE L'ADULTE RESPONSABLE*.....

PRENOM.....

❖ PERE

➤ Adresse (si différente de celle du licencié).....

➤ Téléphone

*

▪Domicile.....

▪Portable.....

➤ Email :.....

❖ MERE (si domicile séparé)

➤ Adresse (si différente de celle du licencié).....

➤ Téléphone*

▪Domicile.....

▪Portable.....

➤ Email :.....

Les données personnelles enregistrées dans le cadre de l'association font l'objet de traitements internes à notre association, conforma à la loi

Informatique& Liberté du 06/01/1978 modifiée en 2018. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité

des informations vous concernant , et pour des motifs légitimes, vos droits de limitation ou d'opposition aux traitements. Pour cela adressez-vous à votre interlocuteur.



HandBall Pays de Saint Marcellin - Association loi 1901
n° d'affiliation FFHB : 5138039
Siège : 1 avenue de la Saulaie - 38160 Saint Marcellin
www.stmarcellinhandball.fr

saintmarcellin

NOM :

Prénom :

Attestation Règlement Intérieur

Je soussigné(e) :

Responsable de l'enfant :

Ai lu net Approuvé le Règlement Intérieur du Handball Pays de St Marcellin

Signature des parents :



HandBall Pays de Saint Marcellin - Association loi 1901
n° d'affiliation FFHB : 5138039
Siège : 1 avenue de la Saulaie - 38160 Saint Marcellin
www.stmarcellinhandball.fr

saintmarcellin

Page 7 sur 9

Charte du joueur

MOI ACTEUR DU HANDBALL JE M'ENGAGE,

A ME CONFORMER AUX REGLES DU JEU

Je peux jouer de façon engagée en respectant les règles de notre sport.

A RESPECTER L'ARBITRE ET A NE PAS CONTESTER SES DECISIONS

Je dois respecter les décisions de l'arbitre, dans tous les cas, même si sa décision me semble injuste.

Je dois encourager mes partenaires dans ce sens.

A RESPECTER ENTRAINEURS, PARTENAIRES, ADVERSAIRES ET PUBLIC

Je respecte les décisions de l'entraîneur au match comme à l'entraînement.

Je respecte mon entraîneur, responsable technique de l'équipe, en l'écoutant, en participant activement à la réalisation, à l'organisation et au rangement du matériel pendant l'entraînement.

Je respecte le matériel que j'utilise pendant ma séance (je ne shoote pas dans un ballon,...)

Je prévois de mes retards ou de mes absences le plus tôt possible pour les matchs comme pour les entraînements.

Je reconnais les points faibles de mes partenaires et je les encourage afin qu'ils les améliorent.

J'encourage mes partenaires pendant les matchs, y compris sur le banc (surtout dans les moments difficiles!!!).

Je respecte le public et je ne réponds pas à d'éventuelles moqueries ou insultes.

Je dois avoir une attitude irréprochable envers le public et les officiels.

A REFUSER TOUTE FORME DE VIOLENCE OU DE TRICHERIE

Je refuse le vol, la violence ou la tricherie car je respecte les personnes et le sport que je pratique.

Je n'amène pas mes objets de valeur aux entraînements ou au match (lecteur dvd, mp3...)

Je ne peux pas participer aux activités du club en état d'ébriété, sous l'emprise de la drogue (dure ou douce) ou d'un produit dopant.

A ETRE MAITRE DE MOI EN TOUTES CIRCONSTANCES

A ETRE LOYAL(E) DANS LE SPORT ET DANS LA VIE

A ETRE TOLERANT(E)

J'accepte les différences de mes partenaires, adversaires : physique, comportement, origine ...

A SALUER L'EQUIPE ADVERSE ET L'ARBITRE AVANT ET APRES LE MATCH

A TENDRE LA MAIN A L'ADVERSAIRE

A ECOUTER ET A DIALOGUER AVEC LES AUTRES AVEC RESPECT ET FAIR-PLAY

Nous respectons les personnes et le sport que nous pratiquons.

A PARTICIPER A LA VIE DU CLUB

J'adhère à l'esprit de mon club et je le manifeste.

Je ne peux pas jouer un match en ayant perdu ou gagné d'avance,

Je me dois de ne jamais baisser les bras et de mouiller le maillot quel que soit l'adversaire,

Je m'intéresse et participe à la vie de mon équipe, de mon club (Supporter, table de marque, arbitrage, assemblée générale, manifestations diverses,...).

A RESPECTER DES REGLES D'HYGIENES

Je dois avoir une hygiène de vie et une conduite exemplaire avant pendant et après les matchs et entraînements

SACHE QUE TON ENTRAINEUR SERA TOUJOURS A TA DISPOSITION POUR PARLER AVEC TOI, QUE CE SOIT SUR LE HANDBALL OU D'EVENEMENT DE TA VIE.

IL N'EXISTE PAS DE QUESTION IDIOTE !



Charte du spectateur

MOI SPECTATEUR DE HANDBALL JE M'ENGAGE,

- A accepter les décisions de l'arbitre, même sévères,
- A rester poli et simple avec les supporters adverses,
- A rejeter toutes provocations et violences,
- A n'envoyer aucun projectile, sur le terrain,
- A applaudir les bonnes actions de l'équipe adverse,

- A soutenir mon équipe malgré tout, même si elle perd,
- A garder lors des matchs, un esprit sportif,
- A respecter les joueurs des deux équipes,
- A éviter les sifflets, les insultes,
- A être exemplaire et tolérant, avant, pendant, après le match.

**Avec ce bon comportement,
tu feras la fierté de ton équipe.**

